

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif Exercice 2020

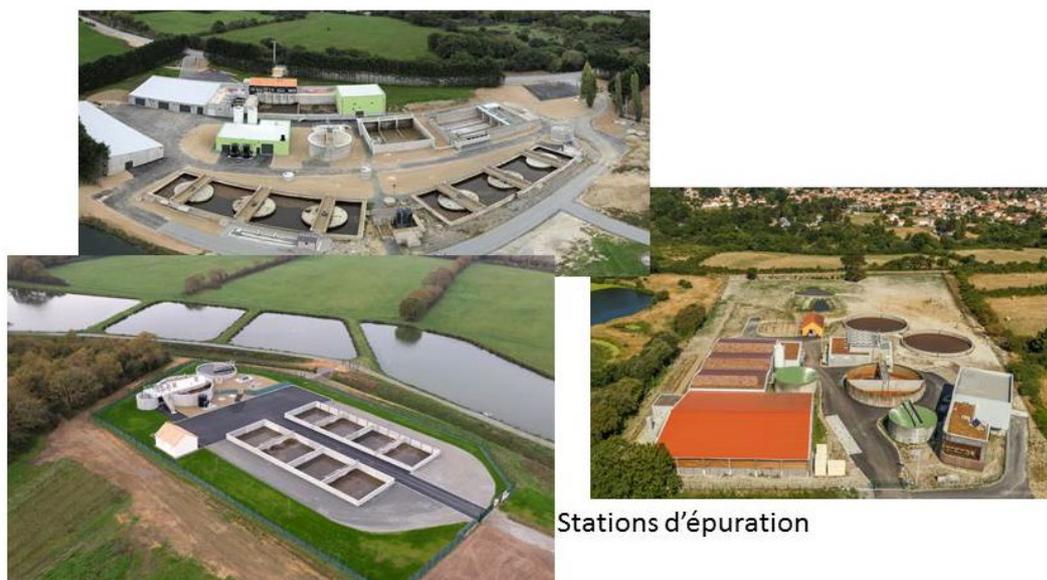


Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	1
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	1
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D201.0).....	2
1.4. NOMBRE D'ABONNES	3
1.5. VOLUMES FACTURES	5
1.6. AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS INDUSTRIELS (D.202.0)	7
1.7. LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS) ET/OU TRANSFERT	7
1.8. OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	9
1.9. QUANTITES DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION (D203.0)	32
1.10. FAITS MARQUANTS.....	34
2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	38
2.1. MODALITES DE TARIFICATION	38
2.2. FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE (D204.0)	38
2.3. RECETTES D'EXPLOITATION	42
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	43
3.1. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX (P.202.2B).....	43
3.2. TAUX DE BOUES EVACUEES SELON LES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION (P206.3).....	44
3.3. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	45
4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	46
4.1. MONTANTS FINANCIERS	46
4.2. ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	46
4.3. AMORTISSEMENTS	46
4.4. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE ET MONTANTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX.....	47
5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	48
6. ANNEXE.....	49

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau de la Communauté d'Agglomération de Pornic Agglo Pays de Retz depuis le 1er janvier 2014.

La collectivité regroupe les 15 communes suivantes :

- Chaumes-en-Retz,
- Chauvé,
- Cheix en Retz,
- La Bernerie en Retz,
- La Plaine sur Mer,
- Les Moutiers en Retz,
- Pornic,
- Port Saint Père,
- Préfailles,
- Rouans,
- Sainte Pazanne,
- Saint Hilaire de Chaléons,
- Saint Michel Chef Chef,
- Vue.
- Villeneuve en Retz

La commune de Villeneuve en Retz a intégré la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz depuis le 01^{er} janvier 2020, les données relatives à la commune de Villeneuve en Retz apparaissent ainsi dans le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour l'exercice 2020. Toutefois, le périmètre de la délégation de service public sera effectif le 01/01/2021 (avenant n°2 au contrat du délégataire SAUR.)

Il existe un plan de zonage d'assainissement pour les collectivités suivantes :

- Chaumes en Retz :
 - o Secteur Chéméré, approuvé en Juillet 2016,
 - o Secteur Arthon, approuvé en 2017
- Chauvé : inclus dans PLU approuvé en mars 2014,
- Cheix en Retz : approuvé en juillet 2016 sur la base d'un document du 30/06/2011,
- La Bernerie en Retz : approuvé en février 2008,
- La Plaine sur Mer : approuvé en décembre 2013,
- Les Moutiers en Retz : approuvé en janvier 2007,
- Pornic : approuvé en décembre 2011,
- Port Saint Père : approuvé en décembre 2020,
- Préfailles : mise à jour en juillet 2008,
- Rouans : approuvé en 2013 - procédure de révision planifiée
- Sainte Pazanne : approuvé en décembre 2019
- Saint Hilaire de Chaléons : approuvé en Octobre 2004
- St Michel Chef Chef : approuvé en décembre 2010,
- Villeneuve en Retz Secteur Bourgneuf approuvé en 2015 – Secteur Fresnay approuvé en 2010
- Vue : date à confirmer - procédure de révision planifiée

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public (affermage).

Sept contrats sont existants :

Délégataire	Collectivités	Début du contrat	Fin du contrat	Durée du contrat
Lyonnaise des Eaux – Suez	Chaumes en Retz – Secteur Arthon	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
Lyonnaise des Eaux – Suez	Port Saint Père / Sainte Pazanne	01/01/2019	31/12/2022	4 ans
	Rouans / Vue	01/01/2017	31/12/2022	6 ans
Lyonnaise des Eaux – Suez	Saint Hilaire de Chaléons	01/01/2012	30/12/2023	12 ans
SAUR	Chaumes en Retz – Secteur Chéméré	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
SAUR	Chauvé / La Bernerie en Retz / La Plaine sur Mer / Les Moutiers en Retz / Préfailles / Saint Michel Chef Chef / Villeneuve en Retz	01/01/2017	31/12/2022	6 ans
SAUR	Cheix en Retz	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
VEOLIA	Pornic	01/01/2014	31/12/2022	9 ans

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le nombre d'habitants par abonné est estimé à 2.5 habitants/abonné.

Estimation de la population desservie	Nombre d'habitants desservis (= Nb abonnés EU x 2,5)			
	2017	2018	2019	2020
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	2368	2538	2 675	3008
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	2418	2513	2 610	2708
Chauvé	1478	1483	1 578	1675
Cheix en Retz	660	700	743	893
La Bernerie en Retz	8340	8348	8 728	8843
La Plaine sur Mer	8968	9040	9 553	9738
Les Moutiers en Retz	3853	3863	4 120	4143
Pornic	27525	28250	29 158	29970
Port Saint Père	1960	2015	2 093	3208
Préfailles	5118	5110	5 230	5390
Rouans	945	1003	1 088	1115
Sainte Pazanne	6085	6175	6 480	6595
Saint Hilaire de Chaléons	1295	1453	1 475	1480
Saint Michel Chef Chef	11980	12025	12 608	12830
Vue	708	751	770	795
Villeneuve en Retz				4175
TOTAL	83701	85267	88 909	96 509

Le service public d'assainissement collectif dessert environ 96 509 habitants en période estivale.

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 36 453 abonnés au 31/12/2020 (35 562 au 31/12/2019) : augmentation liée à l'urbanisation ainsi qu'aux extensions de réseaux réalisées.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Nombre total d'abonnés	2017	2018	2019	2020	Variation en %
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	947	1015	1070	1203	12,43%
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	967	1005	1044	1083	3,74%
Chauvé	591	593	631	670	6,18%
Cheix en Retz	264	280	297	357	20,2%
La Bernerie en Retz	3336	3339	3491	3537	1,32%
La Plaine sur Mer	3587	3616	3821	3895	1,94%
Les Moutiers en Retz	1541	1545	1648	1657	0,55%
Pornic	11010	11300	11663	11988	2,79%
Port Saint Père (+ Saint Léger les Vignes)	784	806	837	1283	163,45%
Préfailles	2047	2044	2092	2156	3,06%
Rouans	378	401	435	446	2,53%
Sainte Pazanne	2434	2470	2592	2638	1,77%
Saint Hilaire de Chaléons	518	581	590	569	-3,56%
Saint Michel Chef Chef	4 792	4 810	5 043	5132	1,76%
Vue	283	300	308	318	3,25%
Villeneuve en Retz				1670	2,08%
TOTAL	33479	34105	35562	38602	8,55%

La densité linéaire d'abonnés (=nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 64 abonnés/km au 31/12/2020.

Le nombre total d'abonnés a fait l'objet d'une mise à jour des données en prenant en compte les différentes conventions de déversements existantes sur le territoire et en faisant correspondre le nombre d'abonnés à la situation géographique de la station de dépollution .

Pour information :

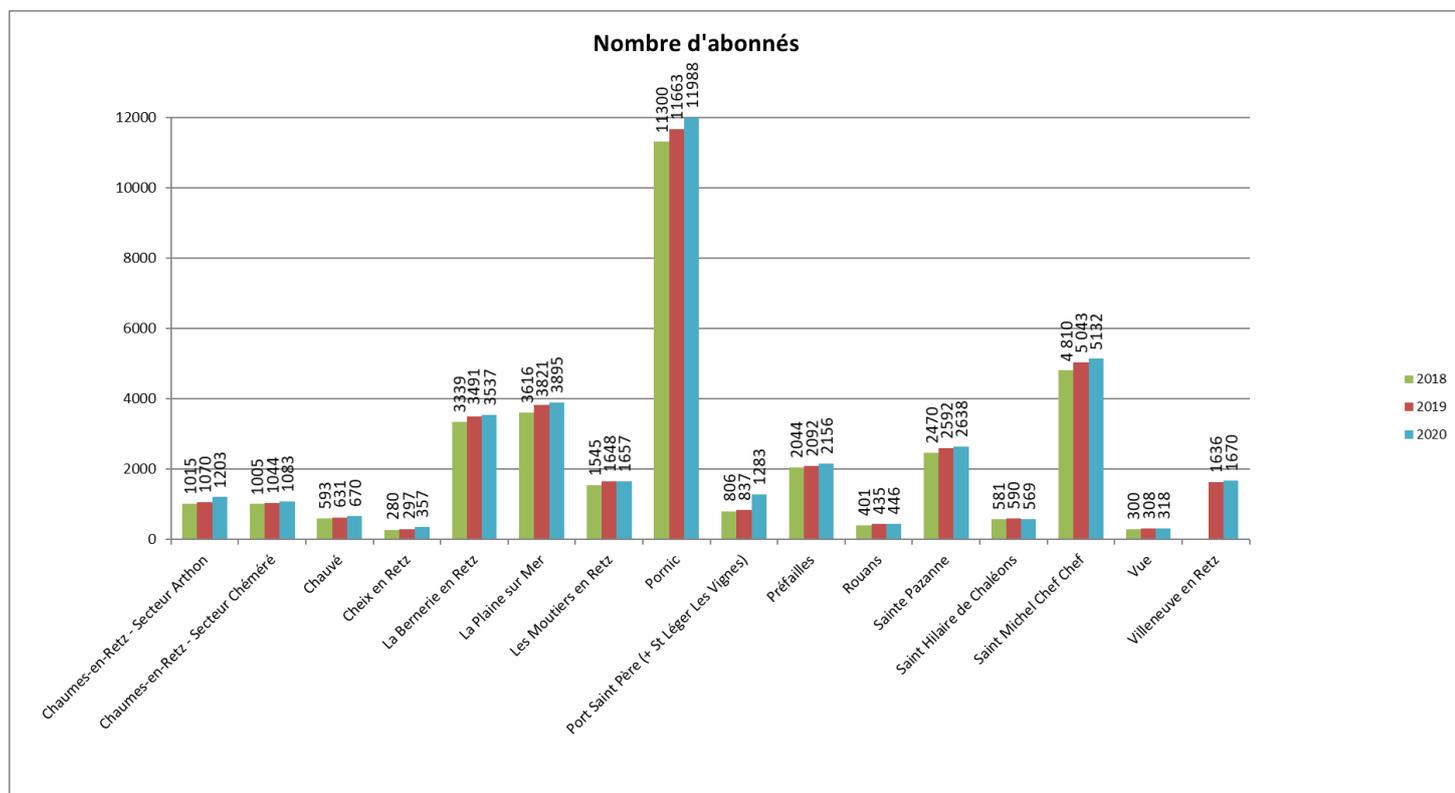
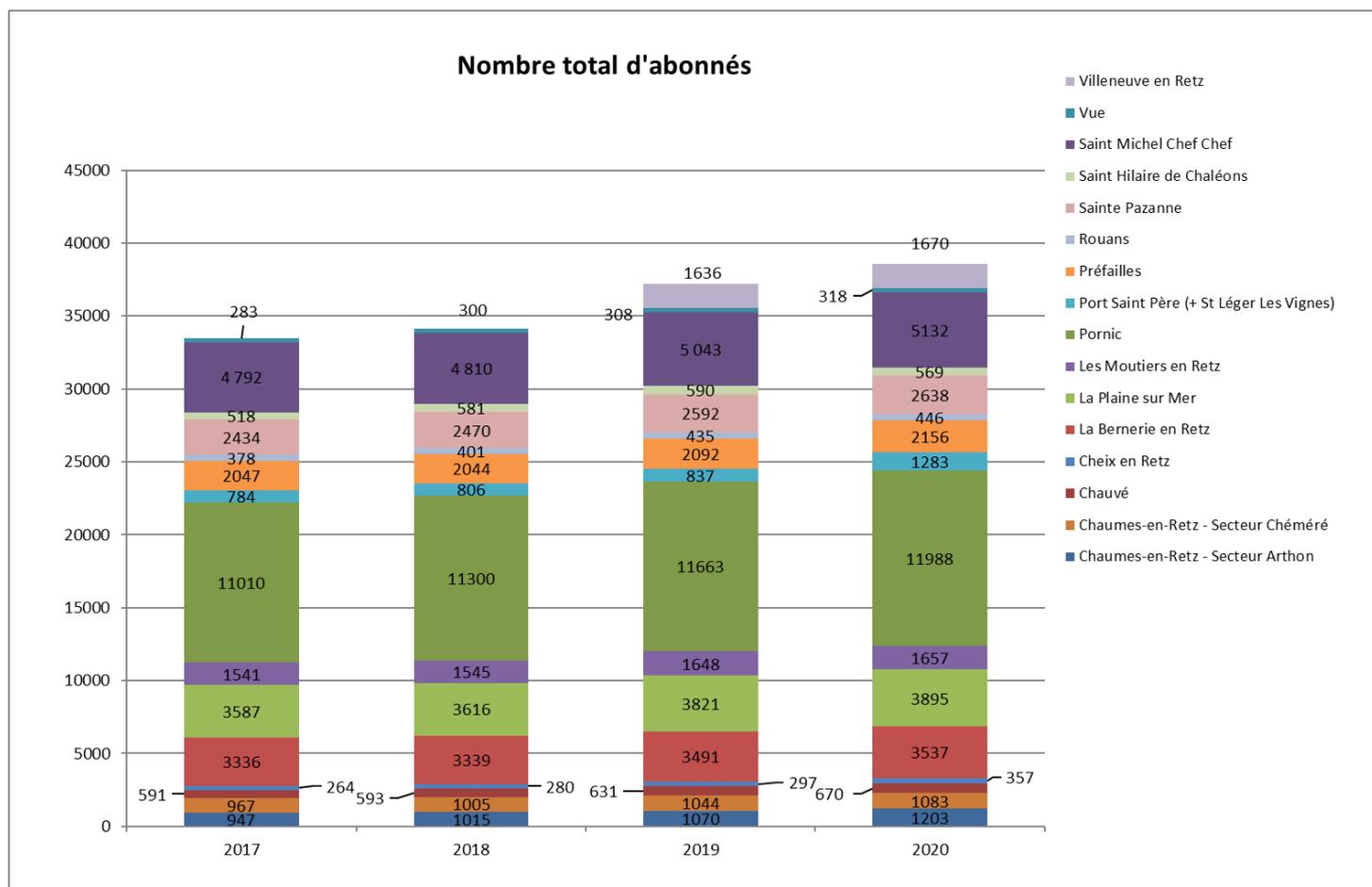
- Le village du Pilon de Port Saint Père est raccordé sur la station d'épuration de Cheix.
- Le village de la Charrie de Port Saint Père est raccordé sur la station d'épuration de Saint Mars de Coutais.
- Une partie de la commune de Saint Léger les Vignes est raccordé sur la station d'épuration de Port Saint Père.
- Des habitations de Saint Hilaire de Chaléons sont raccordées sur la STEP de Sainte Pazanne .

Cela explique les variations constatées en 2020.

A cela s'ajoute :

- les nouveaux abonnés concernés par les extensions de réseaux (La Sicaudais à Chaumes en Retz, Rue du Grand Port à Cheix, Secteur de la Petite Aurière à Chauvé, ...),

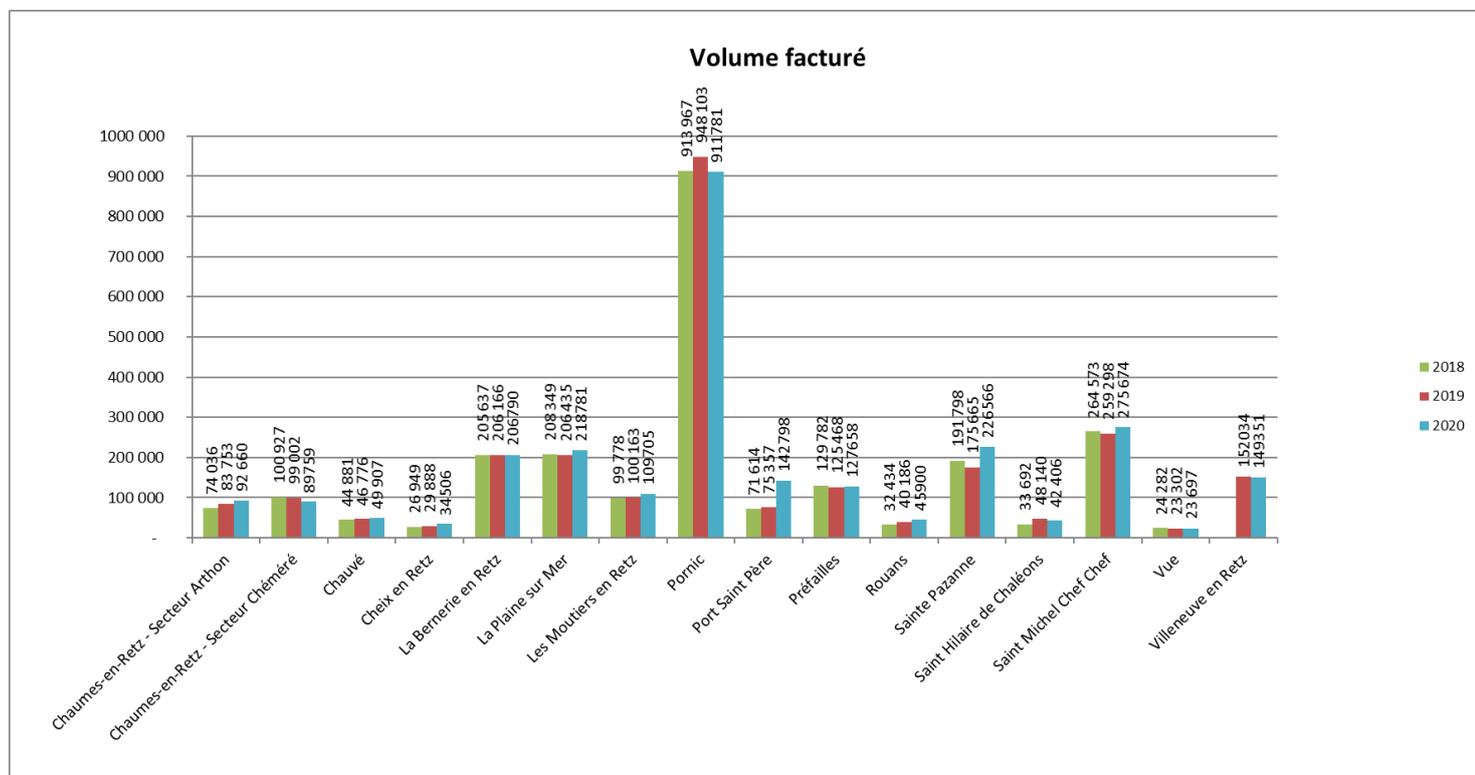
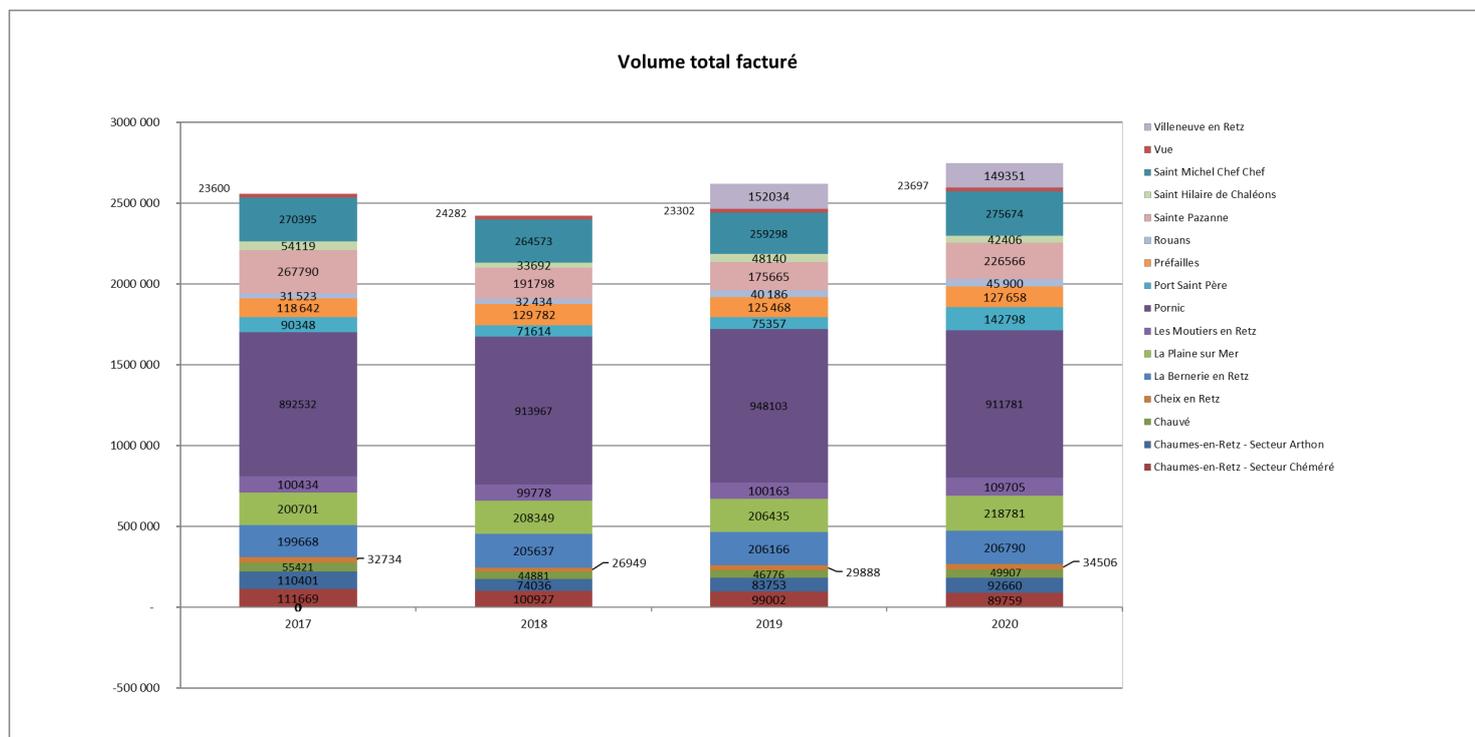
- les nouveaux abonnés concernés par la prise de compétence sur Villeneuve en Retz.



1.5. Volumes facturés

Volume facturé	2017	2018	2019	2020	Variation en %
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	110 401	74 036	83 753	92 660	10,63%
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	111 669	100 927	99 002	89 759	-9,34%
Chauvé	55 421	44 881	46 776	49 907	6,69%
Cheix en Retz	32 734	26 949	29 888	34 506	3,93%
La Bernerie en Retz	199 668	205 637	206 166	206 790	0,30%
La Plaine sur Mer	200 701	208 349	206 435	218 781	5,98%
Les Moutiers en Retz	100 434	99 778	100 163	109 705	9,53%
Pornic	892 532	913 967	948 103	911 781	-3,83%
Port Saint Père *	90 348	71 614	75 357	142 798	89,5%
Préfailles	118 642	129 782	125 468	127 658	1,75%
Rouans	31 523	32 434	40 186	45 900	14,22%
Sainte Pazanne	267 790	191 798	175 665	226 566	28,98%
Saint Hilaire de Chaléons	54 119	33 692	48 140	42 406	-11,91%
Saint Michel Chef Chef	270 395	264 573	259 298	275 674	6,32%
Vue	23 600	24 282	23 302	23 697	1,70%
Villeneuve en Retz				149 351	-1,76%
TOTAL	2 559 977	2 422 699	2 467 702	2 747 939	2,44%

*Les volumes facturés provenant de la commune de Saint Léger Les Vignes représentent 65 004 m³.



1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la Santé Publique est de 6 au 31/12/2019 (5 au 31/12/2014).

Ces arrêtés concernent les structures suivantes :

- Le Curé Nantais à Pornic (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- La biscuiterie ST MICHEL à St Michel Chef Chef (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- La blanchisserie CASTEL à St Michel Chef Chef (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- Le Centre d'Enfouissement Technique de l'Aiguillon pour la réception des lixiviats (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- L'usine de potabilisation des Gâtineaux pour le traitement des boues hydroxydes (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- L'entreprise agroalimentaire Collet à Pornic (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022).
- La biscuiterie ST MICHEL à St Père en Retz (convention en cours)
- Le camping de la Pointe à Préfailles (convention signée le 17/06/2019, échéance au 31/12/2022).
- Planète sauvage à Port Saint Père convention signée prenant effet le 01/01/2011.

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 481 508 ml de réseau séparatif gravitaire d'eaux usées hors branchements,
- 93 068 ml de réseau de refoulement,
- 205 postes de refoulement.

Soit un linéaire de collecte total de 574 577 ml.

Il se décompose selon les collectivités suivantes :

Linéaire de réseaux de collecte et/ou de transfert	Linéaire gravitaire (ml)			Linéaire refoulement (ml)			Linéaire total (ml)			Postes de Refoulement		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	19 310	19 631	19 631	2 382	2 514	2 514	21 692	22 145	22 145	9	9	9
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	13 410	13 410	13 407	2 820	2 820	2 817	16 230	16 230	16 224	7	7	7
Chauvé	10 076	15 426	11 778	682	783	1 037	10 758	16 209	12 815	3	3	4
Cheix en Retz	5 427	5 427	5 423	916	916	915	6 343	6 343	6 338	3	3	3
La Plaine sur Mer	44 137	46 829	45 967	4 109	4 630	4 661	48 246	51 459	50 628	14	14	15
Saint Michel Chef Chef	51 254	51 484	51 234	13 706	13 699	13 668	64 960	65 183	64 902	17	17	17
Préfailles	26 996	34 717	26 773	4 137	4 114	4 129	31 133	38 831	30 902	10	9	9
La Bernerie en Retz	41 489	44 269	42 888	3 976	3 894	4 035	45 465	48 163	46 923	16	17	17
Les Moutiers en Retz	21 981	49 382	23 555	7 904	7 438	7 074	29 885	56 820	30 629	12	12	12
Pornic	137 028	137 137	137 294	25 531	25 529	25 777	162 559	162 666	163 071	48	48	53
Port Saint Père	14 895	14 895	14 993	4 366	4 383	4 383	19 261	19 278	19 376	9	8	8
Rouans	6 845	8 022	8 007	1 825	1 494	1 494	8 670	9 517	9 502	6	5	6
Sainte Pazanne	34 829	37 258	38 079	6 808	6 972	6 955	41 637	44 230	45 034	18	19	19
Saint Hilaire de Chaléons	10 422	11 541	11 575	1 507	1 975	1 975	11 929	13 516	13 550	4	6	6
Vue	4 538	4 566	4 796	1 210	1 210	1 231	5 748	5 776	6 028	4	4	4
Villeneuve en Retz			26 107			10 402			36 509			16
TOTAL	442 637	493 994	481 508	81 878	82 371	93 068	524 515	576 366	574 577	180	181	205

On peut observer que le délégataire SAUR a affiné les données sur plusieurs communes de sa délégation suite à des erreurs précisées en 2019.

1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 21 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU).

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR ARTHON Bourg			
Code SANDRE de la station : 04-44-005-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	01/10/2010		
Commune d'implantation	Chaumes en Retz – Secteur Arthon		
Lieu-dit	Le Butai		
Capacité nominale STEU en EH	2 900 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	1 035		
Nombre d'habitants raccordés	2 587		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 480 m ³ /j Nappe haute temps sec : 630 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 650 m ³ /j, débit de pointe : 95 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du	
		<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/10/2008	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau du Persereau, affluent du canal de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	95
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	85
Pt	1	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / Pt : 12 NGL / NTK : 4	Conforme	10 bilans réalisés dans des conditions normales d'exploitation.	

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR ARTHON Sicaudais			
Code SANDRE de la station : 04-44-005-S0005			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtre Biologique		
Date de mise en service	24/09/2018		
Commune d'implantation	Chaumes en Retz – Secteur Arthon La Sicaudais		
Lieu-dit	La Sicaudais – Route de Vue		
Capacité nominale STEU en EH	500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	168		
Nombre d'habitants raccordés	420		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 55 m ³ /j Nappe haute temps sec : 70 m ³ /j Temps de pluie : 105 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du	
		<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 07/12/2016	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Un ru en amont du ruisseau du Pas Morin, affluent des Marais de Vue	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	80	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NGL	40	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2020			
Nombre bilan ()	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / Pt NGL / NTK		Station mise en service le 24/09/2018 et qui est toujours en période d'observation. Un bilan (non réglementaire) fait apparaître des résultats non conformes.	

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR CHEMERE			
Code SANDRE de la station : 04-44-040-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2006		
Commune d'implantation	Chaumes en Retz –Chéméré		
Lieu-dit	Les Roseaux		
Capacité nominale STEU en EH	2 300 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	1 083		
Nombre d'habitants raccordés	2 708		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 375 m ³ /j, Q pointe : 39 m ³ /h Nappe haute temps sec : 460 m ³ /j, Q pointe : 40 m ³ /h Ressuyage temps sec : 565 m ³ /j, Q pointe : 44 m ³ /h Nappe basse temps de pluie : 416 m ³ /j, Q pointe : 55 m ³ /h Nappe haute temps de pluie : 486 m ³ /j, Q pointe : 58 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé, affluent de La Blanche, affluent de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	93
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	89
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	93
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / Pt : 12 NGL / NTK : 4	Conforme	NGL (rendement et concentration) 2 bilans dans des conditions normales d'exploitation. NTK (rendement et concentration) 3 bilans dans des conditions normales d'exploitation.	

STEU : CHAUVE			
Code SANDRE de la station : 04-44-038-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées avec traitement physico-chimique du phosphore et traitement tertiaire par microfiltration		
Date de mise en service	14/09/2015		
Commune d'implantation	Chauvé		
Lieu-dit	Le Pas		
Capacité nominale STEU en EH	2 200 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	670		
Nombre d'habitants raccordés	1 675		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	818 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 15 /11/2013	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Martanchais	
Polluant autorisé	Normes au point de rejet	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	95 %
DCO	90 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
MES	30 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	85 %
NGL	15 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	1,5 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90 %
Bilans 2019			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
DBO ₅ : 12	Conforme	Pt (rendement et concentration) 10 bilans dans des conditions normales d'exploitation. Conforme en Concentration mais non conforme en rendement (87.3%). L'arrêté modificatif du 12/01/2021 permet désormais de juger la conformité du Pt en concentration ou rendement. Pour des résultats similaires en 2021, la STEP serait déclarée conforme.	
DCO : 12	Conforme		
MES : 12	Conforme		
NTK : 4	Conforme		
NGL : 4	Conforme		
Pt : 12	Non Conforme		

STEU : CHEIX EN RETZ - BOURG			
Code SANDRE de la station : 04-44-039-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux + Dispositif de lagunage + saulaies d'épandage		
Date de mise en service	01/08/2015		
Commune d'implantation	Cheix en Retz		
Lieu-dit	Bourg		
Capacité nominale STEU en EH	800 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	277		
Nombre d'habitants raccordés	692		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe haute temps sec : 170 m ³ /j, Q pointe 21 m ³ /h Nappe haute temps de pluie : 200 m ³ /j, Q pointe : 35 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface Du 01 ^{er} mai au 30 Septembre : aucun rejet	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau, affluent de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL	20	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
3	Pas d'impact sur le milieu récepteur	Effectué sur le milieu (amont STEP et aval STEP) car aucun rejet les jours des bilans	

STEU : CHEIX EN RETZ - PILON			
Code SANDRE de la station : 04-44-039-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux		
Date de mise en service	2009		
Commune d'implantation	Cheix en retz		
Lieu-dit	Pilon		
Capacité nominale STEU en EH	260 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	80 (42 sur Port Saint Père – 38 sur Cheix en Retz)		
Nombre d'habitants raccordés	200		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 39 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 59 m ³ /j, Q pointe 11 m ³ /h pour une pluie mensuelle de 15 mm/j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	L'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ NTK : 1	Conforme		

STEU : PORNIC – Les Salettes			
Code SANDRE de la station : 04-44-131-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées avec traitement poussé de l'azote et du phosphore et filtration membranaire		
Date de mise en service	2010		
Commune d'implantation	Pornic		
Lieu-dit	Chemin des Nondales		
Capacité nominale STEU en EH	50 000 EH		
Charge moyenne annuelle entrante	13 958 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	11 988		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	8 500 m ³ /j correspondant au débit de pointe par temps de pluie en saison estivale		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 02/09/2013 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Canal de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	15 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	95
DCO	50 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	75
MES	10 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Turbidité en continu	4 NTU		
NGL	10 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	70
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	85
Pt	1 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Escherichia Coli	10 ² / 100 ml		
Salmonelles	0 / litre		
Entérocoques :			
valeur « objectif »	10 ² / 100 ml		
valeur « impérative »	10 ³ / 100 ml		
Entérovirus	0 / 100 ml		
Œufs d'helminthe viables	< 1 / litre		

Bilans 2020		
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations
DBO ₅ : 52 DCO : 104 MES : 104 Turbidité en continu : 365 NGL : 52 NTK : 52 Pt : 52 Escherichia Coli : 14 Salmonelles : 12 Entérocoques : 13 Entérovirus : 7 Œufs d'helminthe viables : 7 Clostridium : 7 Cryptosporidium : 7 Giarda : 7	Conforme	6 bilans (janvier, février, mars et décembre 2020) ont présenté des non conformités sur certains paramètres (5 DBO, 4 NTK, 1 NGL, 2 Pt) mais les conditions normales de fonctionnement étaient dépassées.

Utilisation des eaux usées traitées :

- Golf : irrigation par aspersion,
- Ria : alimentation des bassins d'agrément

Polluant autorisé	Niveau de rejet des eaux usées traitées pour réutilisation	Nombre de bilans 2020	Conformité 2020 (sur moyenne annuelle)	Observations
MES	< 15 mg/l	1	Conforme	
DCO	< 60 mg/l	1	Conforme	
Entérocoques fécaux (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Phages ARN F-spécifiques (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Spoires de bactéries anaérobies sulfitoréductrices (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Escherichia Coli – Golf	≤ 250 UFC/100 ml	30	Non conforme (9 résultats sur 30)	Les non conformités relevées sont consécutives a des périodes de pluviométrie
Escherichia Coli - Ria	≤ 250 UFC/100 ml	52	Non conforme (9 résultats sur 52)	

STEU : PORNIC – LE PORT			
Code SANDRE de la Station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Semi Collectif type Filtre à sable vertical		
Date de mise en service	1997		
Commune d'implantation	Pornic		
Lieu-dit	Le Port		
Capacité nominale STEU en EH	-- EH		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	-- m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Port, Affluent des Marais de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0	Sans Objet		

La station de dépollution du village du Port est en cours de déclaration au service de la Police de l'Eau pour régularisation administrative, d'où l'absence de données dans le tableau ci-dessus.

STEU : PORNIC – LA RINAIS			
Code SANDRE de la Station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Semi Collectif type Filtre à sable		
Date de mise en service	1997 – réhabilitation en 2017		
Commune d'implantation	Pornic		
Lieu-dit	La Rinais		
Capacité nominale STEU en EH	-- EH		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	-- m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Réserve d'eau potable de l'étang du gros caillou	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0	Sans Objet		

La station de dépollution du village de la Rinais est en cours de déclaration au service de la Police de l'Eau pour régularisation administrative, d'où l'absence de données dans le tableau ci-dessus.

STEU : LA PRINCETIERE			
Code SANDRE de la station : 04-44-182-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées et filtration membranaire		
Date de mise en service	Mai 2013		
Commune d'implantation	St Michel Chef Chef		
Lieu-dit	La Princetière		
Capacité nominale STEU en EH	52 500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	11 183		
Nombre d'habitants raccordés	27 958		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	6 100 m ³ /j – débit de pointe 680 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 18/07/2014 et Arrêté Complémentaire du 13/09/2017 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Calais	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet - réhibitoire	Et/ou	Rendement (%)
DBO5	25 mg/l - 50 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
DCO	90 mg/l – 250 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
MES	20 mg/l – 30 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
NGL	15 mg/l (échantillon moyen hebdo) et 10 mg/l (échantillon moyen annuel)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	1 mg/l (échantillon moyen annuel)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Clostridium perfringens Gardia intestinalis Cryptosporidium sp.	Réduction de 2 unités log par rapport à l'entrée		
Escherichia Coli	< 10 ² / 100 ml avec percentile de 95%		
Entérocoques	< 10 ² / 100 ml avec percentile de 95%		
Salmonelles	< au seuil de détection analytique		
Entérovirus	< au seuil de détection analytique		
Œufs d'helminthe	< 1 unité / litre		

Bilans 2020		
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations
DBO ₅ : 52	Conforme	45 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation.
DCO : 104	Conforme	
MES : 104	Conforme	90 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation.
NGL : 52	Conforme	45 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation.
Pt : 52	Conforme	
Clostridium perfringens : 7	Conforme	
Gardia intestinalis : 7	Conforme	
Cryptosporidium sp : 7	Conforme	
Escherichia Coli :13	Non Conforme	Dépassement le 17/08/2020 (185u)
Entérocoques : 13	Conforme	
Salmonelles : 13	Conforme	
Entérovirus : 13	Conforme	
Œufs d'helminthe : 13	Conforme	
Suivi Milieu Récepteur : Entérocoques E. Coli	Conforme	

STEU : Le Salineau			
Code SANDRE de la station : 04-44-106-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	01/07/1998		
Commune d'implantation	Les Moutiers en Retz		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH	23 700 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	6 530		
Nombre d'habitants raccordés	16 325		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	3 520 – débit de pointe 550 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 29/03/2019 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Etier de la Charreau Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
DCO	125	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	75
MES	35	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
NGL	15	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	70
Pt	1	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
Coliformes fécaux	100 UFC / 100 ml		
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
DBO ₅ : 12	Conforme		
DCO : 24	Conforme		
MES : 24	Conforme		
NTK : 12	Conforme		
Pt : 12	Conforme		
Entérocoques : 4	Conforme		
E. Coli : 4	Non Conforme		
		E coli Non conforme les 20/07/2020 (248u),06/08/2020 (119 u) et 14/09/2020 (180u).	

STEU : PORT SAINT PERE – LE GRAND FIEF			
Code SANDRE de la station : 04-44-133-S0004			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2012		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	Le Grand Fief		
Capacité nominale STEU en EH	3 500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	1283 (dont 491 St Léger des Vignes)		
Nombre d'habitants raccordés	3208		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe haute temps sec : 627 m ³ /j, Q pointe 78,4 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Rivière de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / NG / Pt : 12	Conforme	11 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation.	

STEU : PORT SAINT PERE – SAFARI PARK			
Code SANDRE de la station : 04-44-133-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage aéré		
Date de mise en service	1992		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	Safari Park		
Capacité nominale STEU en EH	1 530 EH		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	255 m ³ /j pour une pluie mensuelle de 10 mm/j Nappe basse temps sec : 255 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 10/02/2017	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau des Domaines, affluent du Tenu	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	150	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	150	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
NTK	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Pt	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / NG/NTK/Pt : 3	Conforme		

STEU : PORT SAINT PERE – LA JUTIERE			
Code SANDRE de la Station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtre Planté de Roseaux		
Date de mise en service	2007		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	La Jutière		
Capacité nominale STEU en EH	150 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	45		
Nombre d'habitants raccordés	112		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	23 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Affluent du Tenu	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	35	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0			

STEU : ROUANS - BOURG Code SANDRE de la station : 04-44-145-S0004			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues Activées		
Date de mise en service	31/01/2018		
Commune d'implantation	Rouans		
Lieu-dit	Bourg		
Capacité nominale STEU en EH	1 800 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	354		
Nombre d'habitants raccordés	885		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe haute temps sec : 306 m ³ /j, Q pointe 27 m ³ /h Nappe haute temps de pluie : 531 m ³ /j, Q pointe 101 m ³ /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/06/2016		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de la Cavernière, affluent des marais de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	97
DCO	60	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95
MES	20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	96
NGL	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
Pt	1	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / NG/NTK: 3 Pt : 13	Conforme		

STEU : ROUANS - MESSAN			
Code SANDRE de la station : 04-44-145-S0003			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux		
Date de mise en service	2007		
Commune d'implantation	Rouans		
Lieu-dit	Messan		
Capacité nominale STEU en EH	200 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	81		
Nombre d'habitants raccordés	203		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	30 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de l'Acheneau via les Marais de Messan	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	35	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ : 1	Conforme		

STEU : SAINTE PAZANNE					
Code SANDRE de la station : 04-44-186-S0001					
Caractéristiques générales					
Filière de traitement	Boues activées				
Date de mise en service	1998 puis augmentation de la capacité en 2013				
Commune d'implantation	Sainte Pazanne				
Lieu-dit	L'Herpinère				
Capacité nominale STEU en EH	7 000 EH				
Nombre d'abonnés raccordés	2 638				
Nombre d'habitants raccordés	6 595				
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe haute temps de pluie : 2 200 m ³ /j, Q pointe : 125m ³ /h				
Prescriptions de rejet					
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du				
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015				
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface			
	Nom du milieu récepteur	Rivière du Tenu			
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)		
			Par temps sec	Nappe haute Temps de Pluie	
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	94	87	
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	89	76	
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95	90	
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85	69	
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	88	75	
Bilans 2020					
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations			
MES / DCO / DBO ₅ / NTK: 13	Conforme				
NG : 12					

STEU : SAINT HILAIRE DE CHALEONS Code SANDRE de la station : 04-44-164-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2010		
Commune d'implantation	Saint Hilaire de Chaléons		
Lieu-dit	La Métairie Neuve		
Capacité nominale STEU en EH	1 900 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	569		
Nombre d'habitants raccordés	1 423		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 285 m ³ /j, Q pointe 34 m ³ /h Nappe haute temps sec : 385 m ³ /j, Q pointe 38 m ³ /h Nappe haute temps de pluie : 413 m ³ /j, Q pointe : 50 m ³ /h avec pluie journalière de 10 mm		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau de la Belle Fontaine, affluent de La Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	1	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / NG/NTK: 4	Conforme	3 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation.	

STEU : SAINT HILAIRE DE CHALÉONS – PA LE PONT BÉRANGER			
Code SANDRE de la station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage		
Date de mise en service	1984		
Commune d'implantation	Saint Hilaire de Chaléons		
Lieu-dit	PA du Pont Béranger		
Nombre d'abonnés raccordés	26		
Capacité nominale STEU en EH	320 EH		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse temps sec : 48 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 100 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/12/2016		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Bois de Beaulieu, affluent de la Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	125	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	-	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
NTK	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / NTK: 1	Conforme		

STEU : VUE			
Code SANDRE de la station : 04-44-220-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage naturel		
Date de mise en service	1992		
Commune d'implantation	Vue		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH	1 100 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	318		
Nombre d'habitants raccordés	795		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse : 161 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 289 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Etier de Vue et des Champs Neu, affluent du marais de Vue	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	120	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	120	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	40	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / NTK : 2	Non conforme	Non conforme sur le paramètre DCO en concentration	

Suite aux essais d'aération de 2019, il a été installé une turbine d'aération en 2020.

En mai, il a été constaté une déchirure du géotextile de la lagune 1, une action corrective a été mise en place (avec note d'information à la DDTM). Le suivi du milieu récepteur n'a pas relevé de rejets non conformes susceptibles d'avoir un impact sanitaire.

Suite aux conclusions du SDA-EU qui indiquait la nécessité de créer une nouvelle STEP, la mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée et l'étude est en cours.

STEU : FRESNAY EN RETZ LAGUNE LE PETIT BOIS Code SANDRE de la station : 04-44-059-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage naturel		
Date de mise en service	2005		
Commune d'implantation	Villeneuve en Retz (Fresnay en Retz)		
Lieu-dit	Le Petit Bois		
Capacité nominale STEU en EH	900 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	334		
Nombre d'habitants raccordés	835		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Nappe basse : 225 m ³ /j Nappe haute temps de pluie : 225 m ³ /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 25/07/2005	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Etier de la Salle	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DCO			60
NTK			60
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO ₅ / NGL / NTK/Pt: 1	Conforme		

1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.9.1. Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration

Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration (en t MS) Entre le 01 janvier et le 31 décembre (hors chauds)	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	99,00	68,00	33,00	94,7
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	33,27	33,10	35,06	38,23
Chauvé	23,55	22,42	20,90	22,59
Cheix en Retz	-	-	-	-
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	244,80	209,17	245,56	273,24
- Boues station				
- Boues hydroxyde		54,50	64,14	81,41
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	174,10	158,72	154,28	185,09
Pornic	423,00	399,00	426,00	371
Port Saint Père	35,00	36,00	27,10	59,9
Rouans	-	10,17	17,00	6,7
Sainte Pazanne	83,00	71,70	103,00	121,4
Saint Hilaire de Chaléons	29,50	14,40	5,60	26,8
Vue	-	-	-	-
Villeneuve en Retz(Fresnay)				-
TOTAL	1145,22	1 077,17	1 131,64	1 281,06

1.9.2. Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Quantité de boues évacuées par les ouvrages d'épuration (en t MS) Entre le 01 janvier et le 31 décembre (hors réactifs : chaux, ...)	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	19,22	31,00	26,02	14
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	34,91	9,98	25,94	20,73
Chauvé				
Cheix en Retz				
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	220,25	238,4	318,4	196
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	194,40	131,05	130,00	132,7
Pornic	302,00	350,00	366,00	316
Port Saint Père				29,37
Rouans		48,88		
Sainte Pazanne	102,50	71,04	33,00	52,8
Saint Hilaire de Chaléons	9,42	26,16		
Vue				
Villeneuve en Retz(Fresnay)				
TOTAL	882,70	906,53	899,36	761,6

Compte tenu des déclarations des éléments relatifs au fonctionnement des systèmes d'assainissement et à la destination des boues à l'agence de l'eau Loire Bretagne, les tableaux ci-dessus ont été affinés.

La quantité de boues produites ou évacuées s'exprime en tonnes de matières sèches, hors réactif.

On constate une baisse des quantités de boues produites ou évacuées par rapport aux valeurs des années précédentes.

1.10. Faits marquants

L'année 2020 a été marquée par :

- Les différents travaux de fiabilisation, de réhabilitation, et d'extension sur les communes concernées,
- Les différentes études (Schéma Directeur Assainissement, fiabilisation, réhabilitation et extension) sur les communes concernées,
- La mise en place d'un outil informatique dédié à l'Assainissement depuis le SIG,
- La gestion de la valorisation agricole des boues (arrêté du 03/04/2020) qui précise les modalités d'épandages des boues issues du traitement des eaux usées urbaines pendant la période de covid-19.

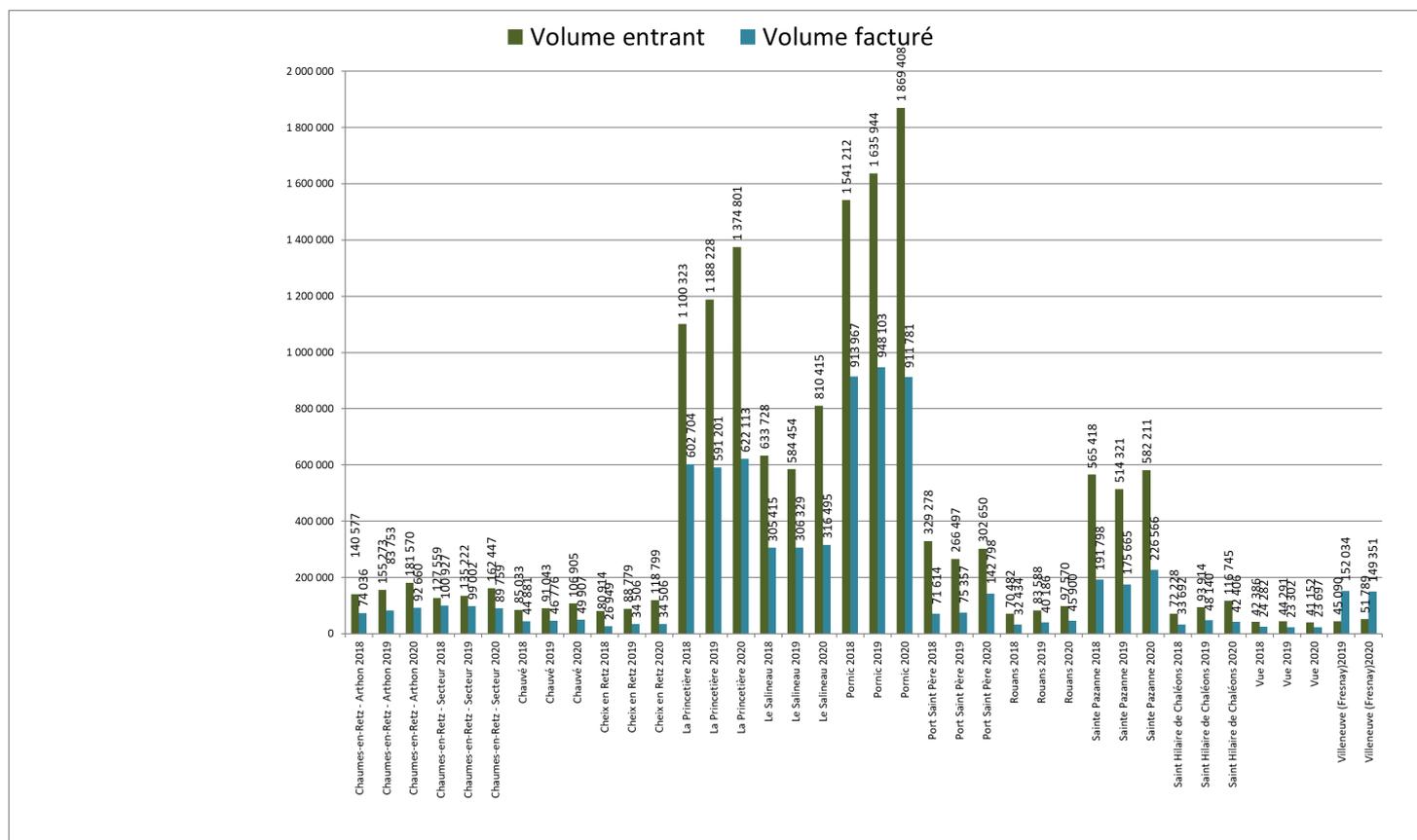
Mise en place de l'hygiénisation des boues et de l'obtention de résultats analytiques.

Les traitements reconnus comme hygiénisant des boues avant retour au sol sont :

- Chaulage,
- Compostage
- Séchage thermique.

D'autres filières ont été envisagées dont le transfert des boues sur une autre STEP, cette solution ayant été retenue pour les boues issues de la STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR ARTHON Bourg en 2020.

Par ailleurs, le graphe ci-dessous présente pour chaque station d'épuration les volumes entrants et les volumes facturés, pour 2018,2019 et 2020.



	Total volume facturé – m3	Total volume entrant – m3	Ratio eaux parasites / vol entrant
2016	2 446 408	4 462 671	45,2%
2017	2 559 977	3 491 092	26,7%
2018	2 422 699	4 789 138	49,4%
2019	2 619 736	4 926 644	46,8%
2020	2 747 939	5 914 024	53,5%

En 2020, les données sont issues des 15 communes du périmètre de Pornic Agglo Pays de Retz (Villeneuve ayant intégré le périmètre au 01/01/2020).

La pluviométrie pour les 4 années précédentes est :

- 2016 : 603 mm
- 2017 : 613 mm
- 2018 : 887 mm
- 2019 : 871 mm
- 2020 : 968 mm

Le tableau ci-dessous reprend les valeurs des eaux usées déversées au milieu naturel suite à des pluviométries importantes ou à un apport important d'eaux parasites :

Volume d'effluent déversé (en m3)	2018	2019	2020
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	31	436	173
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	179	7	972
Chauvé	626	565	207
Cheix en Retz	-	-	-
La Plaine sur Mer / Saint Michel Chef Chef / Préfailles	19 700	58 924	74 015
Les Moutiers en Retz / La Bernerie en Retz / Bourgneuf	8 612	11 813	53 230
Pornic	44 011	95 415	167 617
Port Saint Père	1 793	1 793	1 922
Rouans	11 636	-	26 672
Sainte Pazanne	30 031	171	19 472
Saint Hilaire de Chaléons	-	-	-
Vue	-	-	-
Villeneuve en Retz(Fresnay)		-	-
TOTAL	116 619	169 124	344 280

Le ratio d'eaux parasites a évolué de la même façon que la pluviométrie, ce qui explique la stratégie en cours du service, à savoir mettre en priorité les travaux de :

- Réhabilitation des réseaux, pour limiter les entrées d'eaux parasites,
- Contrôle de conformité des branchements et travaux de mise en conformité, pour limiter également les entrées d'eaux parasites
- Fiabilisation de réseaux (bâche tampon), intégrant dans le dimensionnement d'une partie de ces eaux parasites.

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part fixe (abonnement).

Les tarifs applicables en € HT aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Part Variable Consommation € HT / m ³			Part Fixe Abonnement € HT / m ³		
	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020	Evolution 2019/2020	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020	Evolution 2019/2020
Ex CCP	1,8685	1,8685	0,0%	81,82	81,82	0,0%
Ex 3CPR	1,5065	1,5582	3,4%	48,15	52,96	10,0%

La collectivité perçoit l'ensemble de ces recettes et reverse à chaque délégataire le montant qui lui est dû contractuellement.

Les autres tarifs sont les suivants (cas général d'une habitation individuelle) :

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020	Evolution 2019/2020
PfAC Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif	2 500 €	2 500 €	+ 0 %
PFB Participation aux Frais de Branchement à l'égout	2 000 €	2 000 €	+ 0 %

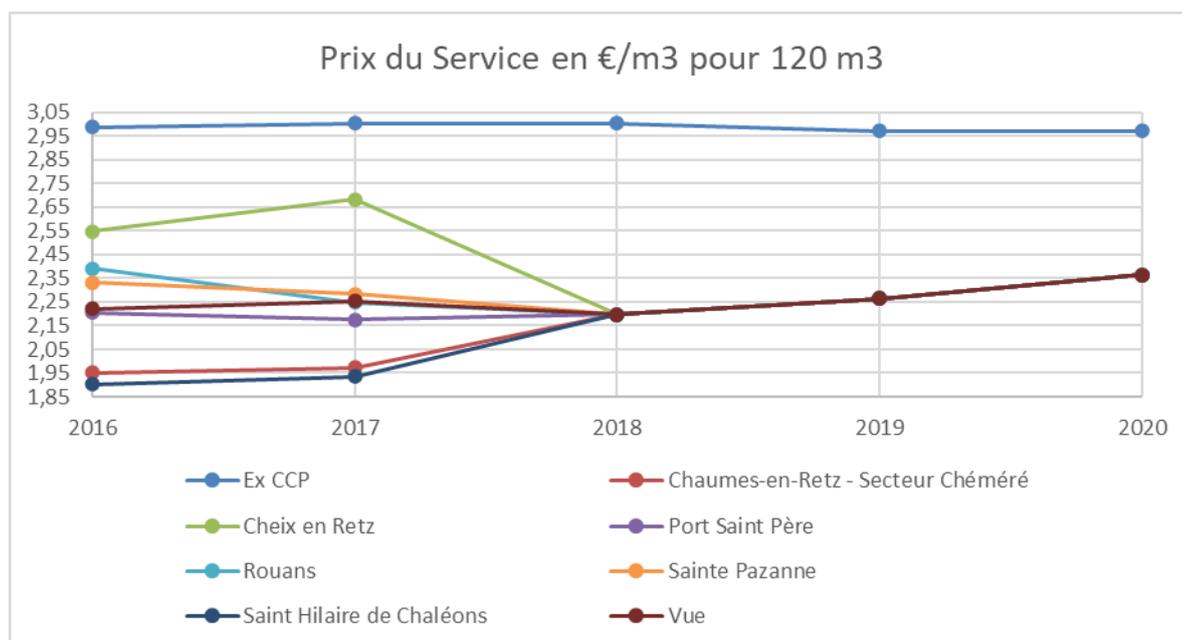
Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés par exercice sont les suivantes :

- Délibération du 29/11/2018 effective au 01/01/2019 pour les tarifs 2019
- Délibération du 28/11/2019 effective au 01/01/2020 pour les tarifs 2020

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

		En 2019	En 2020	Evolution 2019/2020
Ex CCP	Facture globale 120 m ³	356,45 € TTC	356,45 € TTC	+ 0.00 %
	Prix TTC au m ³ pour 120 m ³	2,9704 € TTC/m ³	2,9704 € TTC/m ³	+ 0.00 %
Ex 3CCPR	Facture globale 120 m ³	271,63 € TTC	283,74 € TTC	4,46%
	Prix TTC au m ³ pour 120 m ³	2,2636 € TTC/m ³	2,3645 € TTC/m ³	4,46%

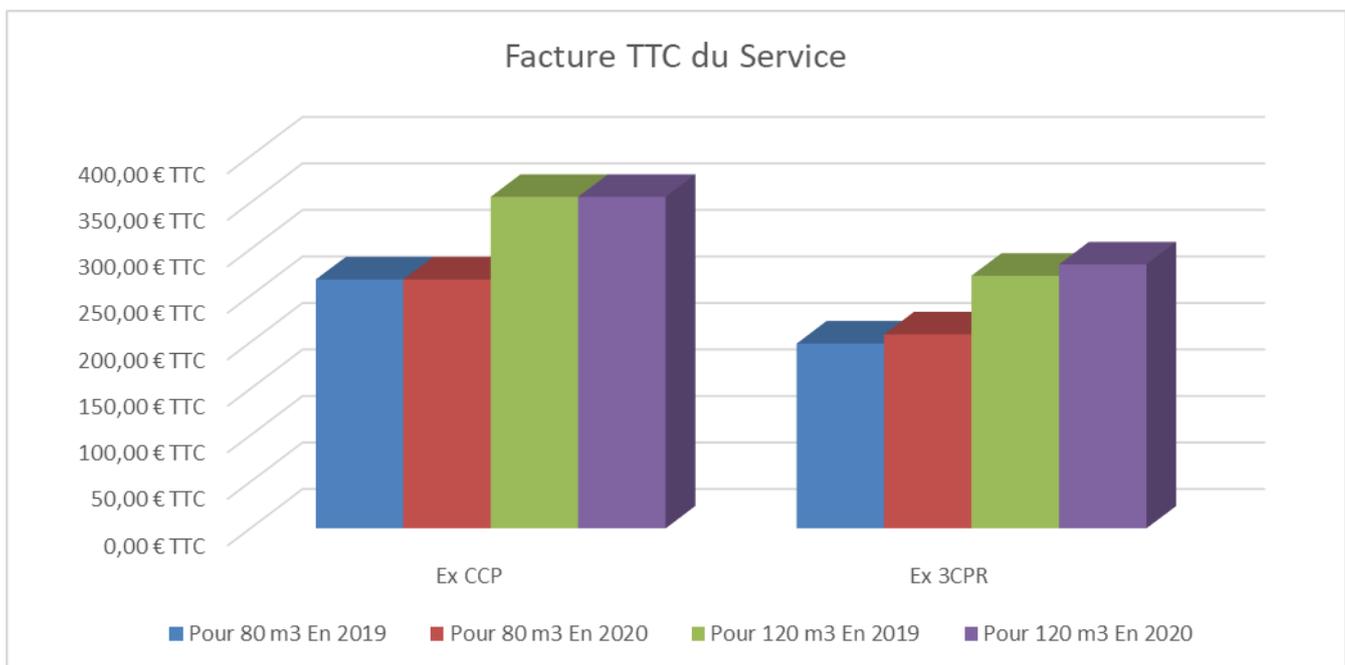
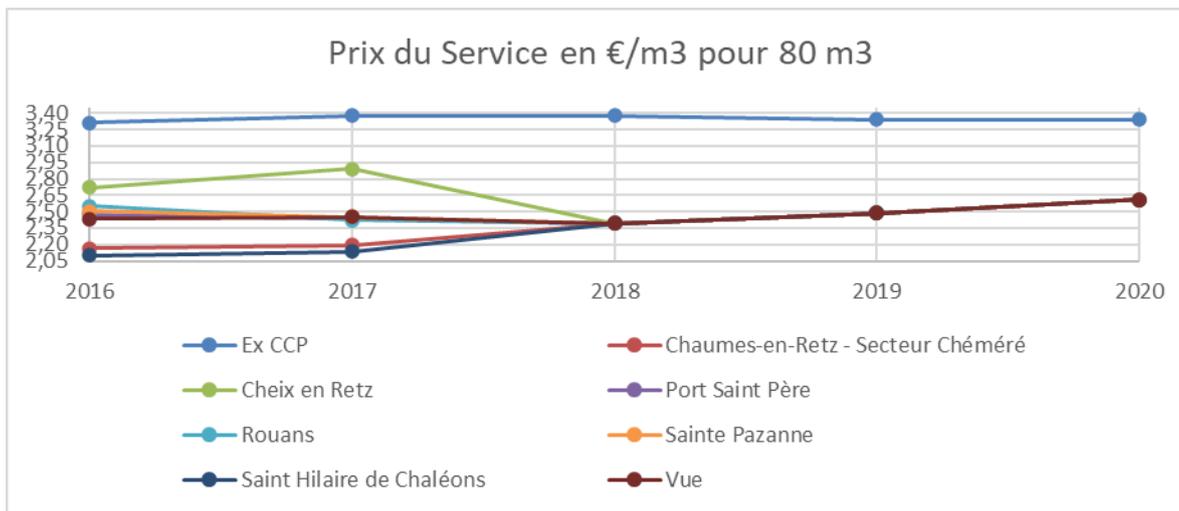


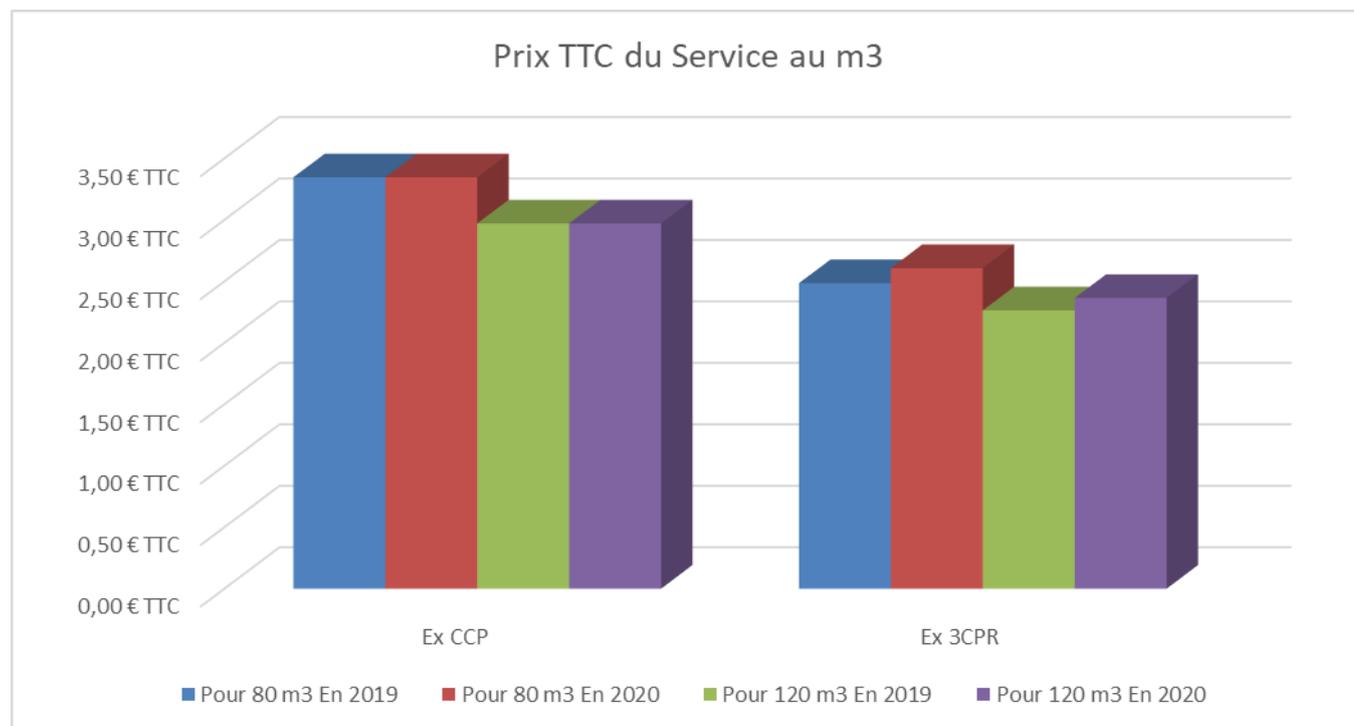
Pour rappel, concernant le secteur ex-Communauté de Communes Cœur Pays de Retz, le prix de l'eau a été lissé en 2018 pour converger dès l'année suivante la fusion, en anticipant de 2 ans l'harmonisation des tarifs votée par cette collectivité le 18 décembre 2014.

La facturation est semestrielle.

Pour **80 m³/an**, les données sont les suivantes :

		En 2019	En 2020	Evolution 2019/2020
Ex CCP	Facture globale 80 m ³	267,63 € TTC	267,63 € TTC	0,00%
	Prix TTC au m ³ pour 80 m ³	3,3454 € TTC/m ³	3,3454 € TTC/m ³	0,00%
Ex 3CCPR	Facture globale 80 m ³	198,74 € TTC	208,58 € TTC	4,95%
	Prix TTC au m ³ pour 80 m ³	2,4843 € TTC/m ³	2,6073 € TTC/m ³	4,95%





2.3. Recettes d'exploitation

Type de recettes	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Redevances eaux usées	6 954 910,88	7 128 365,85	6 901 017,90	-3,2%
Recettes liées aux travaux d'extension – PFB (ex.TRE)	130 802,41	384 000,00	150 000,00	-60,9%
Recettes liées aux raccordements de maisons neuves – PfAC (ex.PRE)	558 558,77	895 377,98	2 294 274,84	156,2%
Mise à disposition de personnel	53 219,27	53 736,20	47 928,47	-10,8%
Subventions	33 620,00	34 660,00	43 060,00	24,2%
Autres produits de gestion courante	9 961,41	9 960,91	8 462,48	-15,0%
TOTAL des recettes de gestion des services	7 741 072,74	8 506 100,94	9 444 743,69	11,0%

- PFB – Participation aux Frais de Branchement à l'égout : le fait générateur de cette taxe est la réception des travaux d'extension de réseau par la collectivité (*même si le propriétaire ne s'est pas raccordé au réseau*)
- PfAC - Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (applicable depuis le 01/07/2012) : le fait générateur de cette participation est le raccordement effectif au réseau d'assainissement d'une habitation construite dans une rue déjà dotée d'un réseau d'assainissement collectif.
- L'évolution significative des recettes liées aux raccordement des maisons neuves est due au rattrapage des années antérieures. En effet, tous les dossiers éligibles à la PfAC datant de 4 ans et restés en attente car n'ayant pas déposé de DAACT ont été facturés.

3. Indicateurs de performance

3.1. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2B)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées	10 points
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5 points
Existence d'un inventaire des réseaux + procédure de mise à jour complétée	10 points
Matériaux et diamètre connus (selon % du linéaire des réseaux)	1 à 5 points
Dates ou période de pose connues (selon % du linéaire des réseaux)	0 à 15 points
Information géographique précisant l'altimétrie des canalisations (pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux)	10 points
Information géographique précisant l'altimétrie des canalisations : 1 point supp pour 10% supp linéaire connu. 5 points pour 95% du linéaire connu.	1 à 5 points
Localisation et description des ouvrages annexes (PR, déversoirs...)	10 points
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des EU	10 points
Plan mentionne nombre de branchements pour chaque tronçon de réseau	10 points
Inventaire récapitulatif et localise interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhab, renouvellement...)	10 points
Mise en œuvre progr pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, doc rendant compte sa réalisation (dates inspections état réseaux, notamment par caméra, réparations ou travaux effectués à leur suite)	10 points
Mise en œuvre progr pluriannuel travaux réhab et renouvellement (progr détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	10 points

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est :

Indicateurs de Performance	2017	2018	2019	2020
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	27	27	27	27
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	103	105	105	105
Chauvé	105	103	102	114
Cheix en Retz	96	96	96	96
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	105	103	102	114
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	105	103	102	114
Pornic	116	38	38	37
Port Saint Père	73	93	114	114
Rouans	73	105	114	114
Sainte Pazanne	82	82	114	114
Saint Hilaire de Chaléons	27	28	27	28
Vue	73	105	114	114
Villeneuve en Retz				39

3.2. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

	Filières mises en oeuvre	2018	2019	2020
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	Valorisation agricole	100%	100%	
	Vers autre STEP			100%
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	Valorisation agricole	100%	100%	100%
Chauvé	Valorisation agricole	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Cheix en Retz	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	Valorisation agricole (Epannage et compostage)	100%	100%	100%
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	Valorisation agricole	100%	100%	100%
Pornic	Valorisation agricole	100%	100%	100%
Port Saint Père	Valorisation agricole (compostage)	Non concerné	Non concerné	100%
Rouans	Valorisation agricole	100 %	Non concerné	Non concerné
Sainte Pazanne	Valorisation agricole	100%	100%	100%
Saint Hilaire de Chaléons	Valorisation agricole	100%	Non concerné	Non concerné
Vue	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Villeneuve en Retz (Fresnay)			Non concerné	Non concerné

Pour l'exercice 2020, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100 % pour tous les ouvrages d'épuration.

3.3. Tableau récapitulatif des indicateurs

	Indicateurs descriptifs des services		2018	2019	2020
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	hab	85 267	88 909	96 509
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	unité	6	6	9
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (<i>boues évacuées</i>)	TMS	906,53	899,36	761,6
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	€/m ³	Mini : 2,2636 € TTC Maxi : 2,9704 € TTC	Mini : 2,2636 € TTC Maxi : 2,9704 € TTC	Mini : 2,3645 € TTC Maxi : 2,9704 € TTC
	Indicateurs de performance				
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (à partir de 2013)	points	De 27 à 105	De 27 à 114	De 27 à 114
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	100	100	100

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Montants en €HT des dépenses d'équipement				
Immobilisations incorporelles	9 000,00	0,00	7 200,00	
Immobilisations corporelles	472 575,00	6 809,00	3 410,00	non significatif
Immobilisations en cours	8 769 789,96	7 252 576,56	6 011 959,02	-17,1%
TOTAL	9 251 364,96	7 259 385,56	6 022 569,02	-17,0%
Montants en € des recettes d'équipement				
Subventions	3 540 137,32	2 800 957,36	1 688 625,9	-39,7%
Emprunts	1 608 382,43	564 969,95	10 845,6	-98,1%
Immobilisations en cours	67 824,82	92 710,44	69 312,5	-25,2%
TOTAL	5 216 344,57	3 458 637,75	1 768 784,01	-0,49

4.2. Etat de la dette du service

Dette	Exercice 2019 en €	Durée d'extinction de la dette au 31/12/2019	Exercice 2020 en €	Durée d'extinction de la dette au 31/12/2020
Encours de la dette au 31/12	14 566 653,17	3,3 ans	13 414 558,87	2,5 ans
Montant remboursé durant l'exercice en € en capital	1 256 149,58		1 224 292,76	
Montant remboursé durant l'exercice en € en intérêt	543 868,97		476 482,31	

4.3. Amortissements

La dotation aux amortissements a été de :

Amortissements	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
TOTAL	2 916 658,41	3 028 242,79

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Toutes thématiques	
Mise à jour des zonages d'assainissement des communes de Rouans, Vue, Saint Hilaire de Chaléons, Cheix en Retz, Chaumes en Retz, Chauvé, Pornic, Villeneuve, Les Moutiers	80 000
Station d'épuration	
Création STEP Haute Perche	605 250
Travaux d'améliorations des stations d'épuration de Pornic et du Salineau (en cours sur 2020)	2 250 000
Augmentation de la capacité épuratoire de la STEP de Chéméré	1 657 000
Création de la nouvelle STEU de Vue	3 375 000
Reprise des géomembranes défectueuses de la STEP du PA Pont Béranger	400 000
Analyses de micropolluants sur les eaux brutes, eaux traitées et boues des STEP de Pornic, La Princetière et les Salineaux – Diagnostic sur le réseau	120 000
Création de la nouvelle STEU de Fresnay en Retz	1 479 880
Amélioration STEP Safari Park	En attente d'éléments techniques et financiers
Reconstruction STEP de Pornic village du Port	En attente d'éléments techniques et financiers
Métrologie	
St Michel Chef Chef - Fiabilisation du PR Anjou	3 640 000
Port Saint Père - Fiabilisation PR Briord	272 714
Sainte Pazanne – Fiabilisation PR Petit Beusse	658 175
Sainte Pazanne – Fiabilisation PR La Cure(en cours 2020)	30 000
La Bernerie, Les Moutiers, Bourgneuf – Programme de Fiabilisation	627 700
Pornic – Programme de Fiabilisation suite Schéma Directeur	664 146
Pornic – Programme de Fiabilisation suite retour d'exploitation/usagers La Plaine sur Mer – Fiabilisation PR Pont de Tharon	

Villeneuve - PR Maison de Cure	En attente d'éléments techniques et financiers
Extension	
Pornic - Le Clion (en cours 2020)	1 300 000
Chaumes en Retz - Haute Perche	1 542 974
Chauvé Les Marais de la Baconnière (Etude de faisabilité uniquement)	2 300 000
La Plaine sur Mer – Secteur Basse Rue (en cours 2020)	272 000
Rouans – Secteur Cavernière	643 599
Arthon – Rue de Bourgneuf (en cours 2020)	110 000
Rouans - Secteur Avenue des Roches	En attente d'éléments techniques et financiers
Pornic - Secteur Durière	300 000
Réhabilitation	
Pornic	1 743 452
Saint Michel Chef Chef - Secteur Redois	712 500
Sainte Pazanne – Tous secteurs – Année 1 (en cours 2020)	1 200 000
Sainte Pazanne – Tous secteurs – Année 2	612 380
La Bernerie – Secteur Port Royal	492 247
La Bernerie – Secteur des Carrés	1 117 769
La Plaine sur Mer – Secteur BV Port Giraud	300 000
Chaumes en Retz - Route de Saint Hilaire Secteur Chéméré	600 000
TOTAL connu	29 106 786

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Opérations de coopération décentralisée (cf L 1115-1-1 du CGCT) : aucune en 2020.

6. ANNEXE



L'agence de l'eau vous informe

Édition mars 2021
CHIFFRES 2020



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 euros par an et une mensualité de 41 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2015).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- Les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,16 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



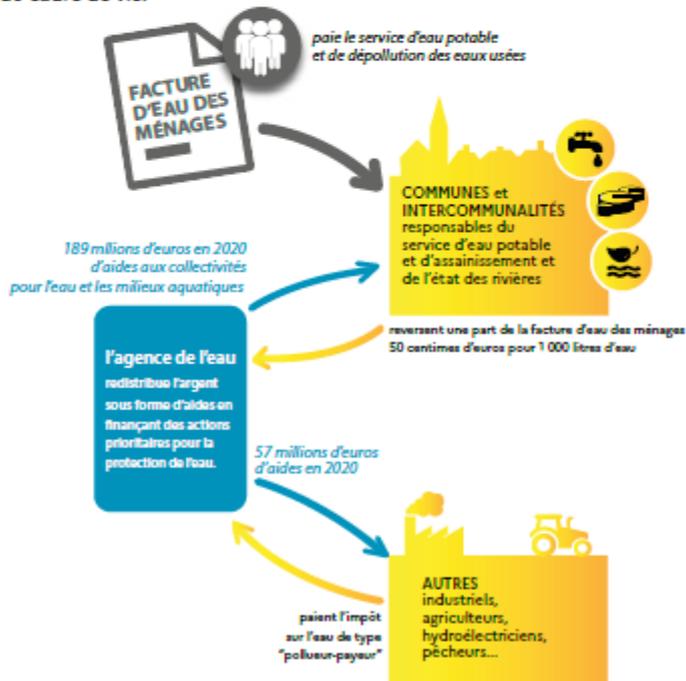
NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
Ed. mars 2021

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE



D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 353 millions d'euros dont plus de 273 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne

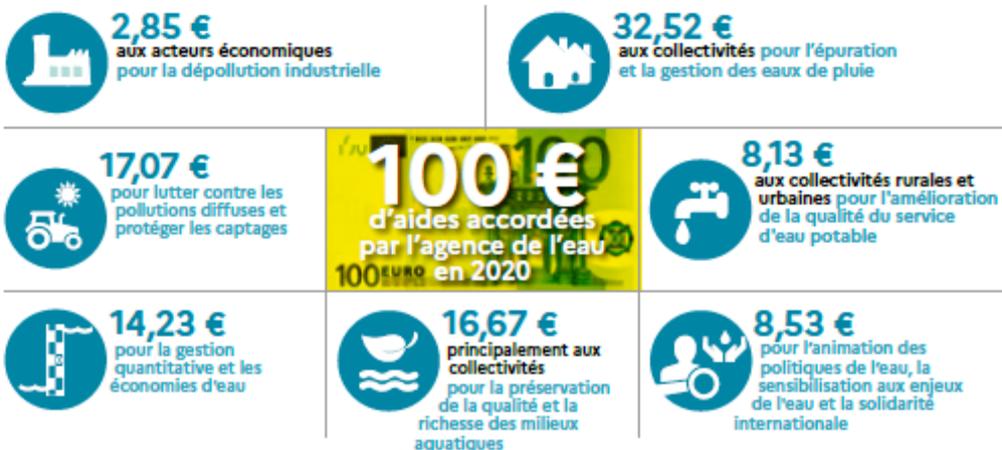


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2020 est la seconde année du 1^{er} programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau. Il apporte quelques modifications de financement.

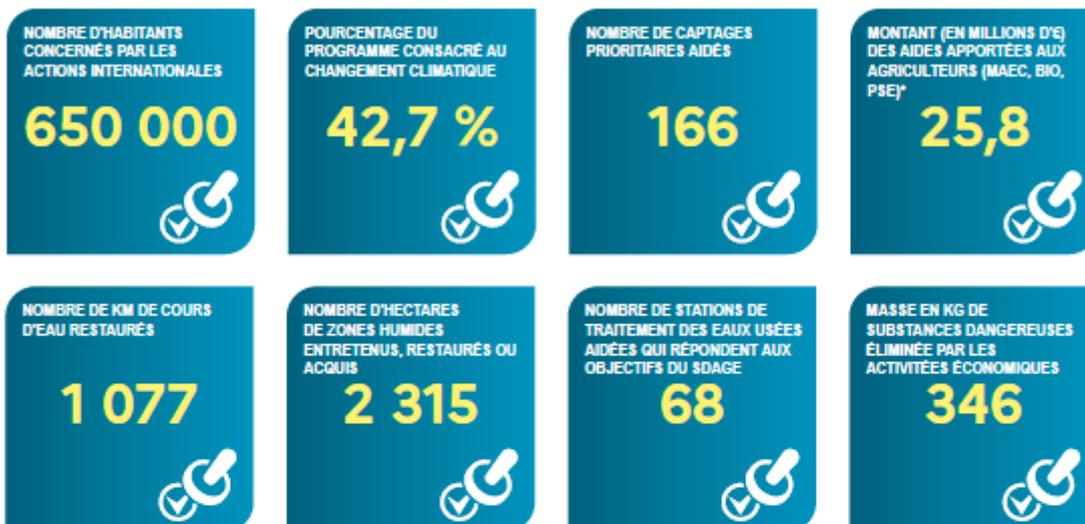


En 2020, sur 100 euros d'aides, 22,11 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



*MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

FRANCE RELANCE

Le plan de relance gouvernemental « France Relance » doté de 100 milliards d'euros, délègue des crédits aux agences de l'eau. Le budget supplémentaire pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne est de 43,7 millions d'euros. Il permet d'accompagner davantage de projets en faveur de la transition écologique. Il est mobilisé principalement sous la forme d'appels à projets avec une instruction des dossiers au fil de l'eau pour veiller à une rapide mobilisation des crédits. Les 43,7 millions d'euros de budget supplémentaire viennent abonder les 100 millions d'euros mobilisés dès juillet 2020 par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour la reprise des investissements pour l'eau.



Toutes les informations sur les appels à projets (date limite fixée au 30 juin 2021) :

> investissements des collectivités en faveur de l'alimentation en eau potable : <http://bit.ly/PR-EauPotable>

> investissements en faveur de la réduction des rejets polluants et la mise en œuvre de l'autosurveillance : <http://bit.ly/PR-EauxUsees-Autosurv>

> travaux de restauration de la continuité écologique des cours d'eau : <http://bit.ly/PR-Continuite>

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après l'état des lieux, point de départ du diagnostic sur le bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 22 octobre 2020, le projet de Sdage 2022-2027 et son programme de mesures associé.

Ce vote permet de proposer le projet à la consultation du public et des assemblées à partir du 1^{er} mars 2021.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (ou DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.

